**A fond les caisses !**

***Auditions ouvertes de la Caiss’Alim de Toulouse***

**Jeudi 23 octobre de 16h à 18h**

**Questions / réponses :**

* **Est-ce que ça n’aurait pas été plus simple de simplifier le fonctionnement de la Caiss’Alim en faisant des ateliers communs aux quatre caisses, ou de se répartir, par exemple, les décisions en sous-groupe : décider des cotisations dans une des caisses, des critères de conventionnement dans une autre... Pourquoi vous avez fait ce choix-là de dupliquer dans les différentes caisses ?**

(Béa) Je pense qu'en fait, c'est issu de la volonté de chaque comité citoyen à réfléchir à tous les aspects. Je trouve que c'est très important que chacun ait réfléchi à tous ces aspects parce que ça fait un tout et que ça permet à tous les comités justement de monter en compétence sur tous ces aspects-là. En tant qu'adhérente et membre, c'est bien de tout entendre et de participer en fait à toutes ces étapes. C'est très important pour bien comprendre ce que l'on fait et pourquoi on le fait. Par rapport aux quatre caisses : on a quatre territoires qui sont différents sur Toulouse. Le nord, le sud, on a des habitants différents. Ce ne sont pas les mêmes personnes, elles ont des expériences de vie très différentes et c'est très intéressant de se rencontrer et de se connaître par l'intermédiaire de cette association qui permet de s'enrichir en connaissant mieux notre propre territoire. C'est-à-dire que moi je suis du sud, je ne connaissais pas du tout, je ne savais pas quelles associations étaient là, étaient ancrées dans ce territoire. Maintenant je connais un peu plus, je connais même des personnes au nord. ça m'intéresse, j'échange plus.

(Edith) C'est important que chaque comité citoyen et que chaque personne puisse se saisir de toutes ces questions-là, notamment sur des enjeux de démocratie, de participation et de pouvoir d'agir, sans diviser les personnes qui vont traiter d’une partie car c’est vraiment lié. Aussi, vous l'avez vu, le territoire est assez grand. Le comité citoyen du sud comprend aussi des communes au sud de Toulouse. Donc l'idée aussi d'avoir des lieux de rencontre qui soient plus proches des habitant.e.s, ça simplifie pour pouvoir venir participer.

Après il y a des activités communes : des visites de fermes, des ateliers, il y a des choses qui ont été mutualisées, proposées en commun où on propose à tout le monde de venir.

* **Est-ce qu'après cette phase-là la volonté d'uniformiser les grilles de conventionnement et de cotisation entre les différentes caisses venaient des habitant.e.s?**

C’est une phase qui était prévue en amont dans le projet pour tester cette articulation entre comités citoyens. Peut-être que si ça n'avait pas été proposé et mis sur la table, ça n'aurait pas émergé uniquement des habitant.e.s.

L'idée était de tester ce passage à l'échelle : si on le fait, comment ça se passe? Ce qui était intéressant aussi, c’est que ça a été l'occasion de rediscuter des décisions prises localement et qui dataient de plusieurs mois, de voir quel comité citoyen avait fait quel choix, de rouvrir certaines discussions... ça a été l’occasion aussi de les mettre en discussion par des personnes qui n’étaient pas forcément les mêmes personnes impliquées dans la première phase (qui sont arrivées une fois la caisse lancée).

* **Est-ce qu'il y a un montant minimum de cotisation à la Caiss’Alim?**

Dans les guides de cotisation créés par chaque caisse, le minimum était de 5 ou 10 euros selon les caisses. Avec la phase d'harmonisation des outils de fonctionnement, le projet de guide de cotisation commun a un minimum à 5 euros.

* **Est-ce que le montant de cotisation peut varier au cours du temps (notamment au vu des aléas de la vie)? Est-ce qu’il y a un engagement des habitant.e.s à verser un certain montant sur une période donnée?**

On peut tout à fait modifier le montant de sa cotisation. On propose aux personnes de s'engager sur un même montant de cotisation sur trois mois. Chaque trois mois, on peut réajuster parce qu'il peut se passer plein de choses dans la vie. Que ce soit on perd un boulot, on trouve un boulot, on se sépare ou autre.

Trois mois, ça permet à la fois d'avoir un peu de visibilité sur le taux d'autofinancement de la caisse et de faire rentrer des personnes si on peut, mais ça reste quelque chose d'assez flexible pour accompagner les changements de la vie.

Dans des cas très particuliers de gros soucis ponctuels, on essaie de s'adapter.

* **Quelle était la place des associations présentes sur les quatre territoires qui ont été motrices dans la phase de mobilisation initiale?**

**Est-ce qu'elles ont eu un budget pour cela ?**

**Quelle est leur place aujourd’hui dans la gouvernance du projet?**

Le projet Caiss’Alim, c'est vraiment 16 partenaires ensemble dès le départ, dont ces associations locales. Au début du projet, début 2023, il y avait un comité de pilotage qui rassemblait ces différents partenaires : à la fois les assos locales qui ont travaillé à la mobilisation et les autres. Deux financements principaux ont permis de lancer le projet. Des partenaires ont porté différentes demandes de subventions avec des conventions de reversement entre partenaires pour que chacun puisse mener ses missions avec un budget alloué.

Côté gouvernance, avec les différents comités citoyens qui se sont lancés, le comité de pilotage a moins eu lieu d’être. C'est maintenant l'Assemblée Générale - qui rassemble à la fois les adhérent.e.s, les pros conventionnés et les partenaires - qui est devenue l'instance de gouvernance principale, en plus des comités citoyens sur chaque territoire.

Pour avoir un peu les ordres de grandeur, aujourd'hui, avec les caisses est lancée et qu'on a ce nombre-là d'adhérent.e.s, le poste de dépense principal, c'est le capital des caisses qui représente à peu près 75% du budget - en prenant en compte aussi les cotisations des personnes. Et il y a aussi du temps de travail et des moyens aussi sur les ateliers, les visites, des petits matériels et autres.

* **Le temps de travail représente combien d’ETP (Equivalent Temps Plein) aujourd'hui pour le fonctionnement de la caisse ?**

Nous sommes à peu près à 3,5 ETP aujourd’hui, mais on a démarré avec moins. Il y a un temps plein et 2 temps partiel pour la coordination (une personne à 3j/semaine et une à 1,5j/semaine et le reste chez Edenn, un des partenaires du projet), et 1j/semaine d’une personne de Sol-Violette, partenaire du projet. En ce moment, on a une stagiaire qui nous aide beaucoup !

* **Comment faites-vous pour garantir la mixité ? Vous faites un choix des personnes au moment des entrées et des sorties de la caisse ?**

On ne fait pas de choix pour une personne en particulier, par contre on essaye d'avoir de la diversité dans les comités citoyens : en terme socio-économique, d'âge, de genre, d’origine …

Au départ, la diversité des partenaires a permis de mobiliser des personnes variées. Aujourd'hui, quand il y a des nouvelles personnes qui entrent, ces mêmes facteurs de diversité sont pris en compte : à la fois pour garder un équilibre démocratique et aussi d’équilibre économique de la caisse.

* **Est-ce que vous pouvez en dire plus à propos de l’asso que vous avez créée et plus particulièrement à propos du règlement intérieur?**

Il n'est pas encore finalisé pour l'instant. Pour l'instant, on a les chartes de valeurs qui avaient été créées lors de la mobilisation citoyenne et de la création du fonctionnement des caisses et qui sont propres à chaque comité citoyen. On est en train de travailler le règlement intérieur dans la commission communication interne en lien avec les comités ciotyens. Et on devrait le finaliser pour le présenter à la prochaine Assemblée Générale en mars pour qu'il soit soumis à la prise de décision.

* **A propos de l’adhésion : Est-ce que chaque foyer est adhérent ? Si oui, comment ça se passe ? Est-ce que vous avez demandé aux producteur.ice.s, aux salariés, aux partenaires d'adhérer ? Et si oui, comment est-ce que vous avez organisé tout ça ?**

On vient juste de déposer les statuts, du coup on n'a pas encore organisé cette partie adhésion. Pour l'instant, on a prévu l'adhésion libre à partir d'un euro pour n'importe quel type de membre.

Dans le travail qu’on démarre sur le règlement, on va voir si, sur certains types d’adhésion, il y a des critères spécifiques.

* **Pour le financement de la caisse vous avez parlé de 65% d'autofinancement via les cotisations. Est-ce que le reste vient du coup de fonds publics, fonds privés, partenaires, et est-ce que c'est renouvelé tous les ans ces fonds-là ?**

Il y a le public à la fois avec le Forum Mieux Manger Pour Tous, et certaines collectivités locales qui soutiennent le projet à des montants très différents : régions, départements et métropoles. Du coup ça, ça vient compléter les cotisations des personnes. Il y a également des fondations privées. En terme de durée, ça dépend vraiment des financements et appels à projets, ça peut être ponctuel sur un an ou pluri-annuel.

* **Est-ce que les MonA circulent entre partenaires ou sont-elles reconverties en euros ?**

Il n’y a pas de circulation des MonA entre partenaires. Les achats sont effectués par les adhérent.e.s des comités citoyens. Ensuite, une fois par mois, le reversement des Monas reçues par les pros conventionné-es et fait, c'est-à dire qu’elles sont reconverties en euros et virés sur le compte bancaire des professionnels.

* **Comment fonctionne opérationnellement le conventionnement des AMAP? Est-ce que les producteur.ice.s des AMAP sont rémunérés ? Et pour combien de temps ? Peut-être, pour le cas spécifique des AMAP, comment fonctionne le conventionnement ?**

Il y a certaines AMAP derrière lesquelles il n’y a qu’un.e producteur.ice et du coup, là, le fonctionnement est similaire au conventionnement d'un.e autre producteur.ice. Il n'y a pas de spécificité là-dessus, en dehors du fait que, par exemple, les membres de la caisse peuvent accumuler leurs MonA quelques mois pour ensuite payer leur abonnement de paniers pour l'année, six ou trois mois, selon le fonctionnement des AMAP. C'est le cas aussi avec les paniers de cocagne, par exemple.

Ce qui est un peu plus compliqué à mettre en place, c'est quand il y a des AMAP qui regroupent plusieurs producteur.ice.s et que l'AMAP en elle-même ne centralise pas les montants payés par les personnes qui y consomment. Dans ces cas-là, c'est un peu compliqué de mettre en place le système monétaire avec la MonA (cela nécessite de conventionner chaque pros individuellement).

Par contre, on a des cas où c'est un peu un mix entre groupements d'achats et AMAP, où certaines associations récupèrent les paiements des personnes, prennent en charge aussi le déplacement des producteur.ice.s, et ensuite les paient en direct. Dans ce cas-là, on a eu des discussions sur la charte de l’AMAP pour sélectionner vos producteur.ice.s pour voir si ça correspondait aux critères de conventionnement du comité citoyen. Si c'est le cas, du coup, on a mis en place le système monétaire avec le groupement d’achat en direct.

* **Est-ce que vous avez envisagez de ne pas reconvertir en euros les MonA, dans le but de potentiellement encourager certains magasins partenaires qui ne sont peut-être pas aussi vertueux que d'autres à augmenter leur approvisionnement en produits conventionnés?**

A ce stade, je ne crois pas, je ne sais pas si la question s'était posée ou pas par le passé. Je sais que, par exemple, il y a des monnaies locales qui fonctionnent comme ça, par exemple le Sol-Violette. Cela serait intéressant, et aussi à considérer selon les spécificité des pros conventionnés (être en capacité de réutiliser une monnaie locale selon l’offre, selon son activité).

Par contre, l'idée de réfléchir sur les filières et les approvisionnements est traitée un peu d'une autre manière dans le projet. Il y a un groupe de travail entre professionnels conventionnés qui a pour but de discuter des approvisionnements communs et qui pourrait s'élargir à ce genre de sujet aussi pour favoriser peut-être des approvisionnements entre magasins et épiceries et des producteur.ice.s conventionné.e.s.

* **Comment fonctionne un peu plus précisément ce groupe de travail avec les acteurs conventionnés. Qu'est-ce qui s'y discute ?**

C'est relativement récent, il y a eu trois ou quatre réunions jusqu'à maintenant. Justement, cet espace va devenir une “commission” - une instance de gouvernance de l’association - on va rediscuter un peu du mandat, de ce que les pros souhaitent y faire.

Pour le moment, il y a à la fois l’idée de se connaître, pouvoir échanger, soumettre ensemble des choses à l'Assemblée Générale qui concernent les pros. Et aussi envisager des pistes de collaboration dans la perspective de transformer le système alimentaire, de pouvoir répondre en commun à des sujets. Par exemple, on a le cas d'un projet qui va peut-être se lancer l'année prochaine avec nouveau lieu de restauration dans un quartier de la ville qui souhaiterait être conventionné par la Caiss’Alim. On va en parler aux producteur.ice.s demander s’il y en a qui seraient intéressé.e.s pour approvisionner ce lieu.

* **Qui faisait initialement partie des comités citoyens et comment se sont-ils constitués? Comment se sont-ils élargis ensuite ? À quel moment d'autres participants ont été invités à s'y rajouter ?**

Toute cette phase de mobilisation au départ, elle a constitué les premiers groupes des comités citoyens. Les huit mois de montée en compétences et en connaissances qui ont suivi ont commencé une fois qu'il y avait un certain nombre de personnes dans ces comités : entre 10 et 30 selon les différents comités citoyens.

Ensuite, il y a eu aussi l'effort de faire parler du projet, de le présenter, pour montrer que c'était possible de le rejoindre ensuite. Assez tôt, il y avait sur le site internet la possibilité de répondre à un formulaire pour s’inscrire en liste d’attente pour rejoindre le projet. Du coup, petit à petit, via le grand public, via des événements, via les partenaires aussi qui continuent d'en parler dans leur réseau, on a accumulé une liste de personnes qui souhaitaient rejoindre le projet.

Et du coup, chaque fois qu'on pouvait ouvrir des places, tous les trois mois, on piochait dans ces demandes-là, tout en conservant l'équilibre autour de 65% du taux de financement et de répartition dans les différentes montants de cotisations pour avoir toujours cette intention à aller vers de la diversité autant que possible.

* **Quel est le niveau d'implication des collectivités, des élu.e.s et des technicien.ne.s, potentiellement chargé.e.s de mission, dans le projet de caisse? Avec lesquelles, et avec quels échelons êtes-vous en lien?**

Ça dépend beaucoup des collectivités locales. Il y en a certaines qui vont plus suivre de loin et d'autres qui vont être beaucoup plus impliquées en venant aux assemblées générales, par exemple, en suivant de plus près le projet. Ça dépend non seulement beaucoup des collectivités, mais aussi des sensibilités des personnes en particulier aussi. C'est très variable.

* **Comment se sont construits les parcours d’apprentissage à leur lancement, avant que les** [**citoyen.ne**](http://citoyen.ne)**.s ne comment à choisir le contenu et le thème des sessions?**

**Comment avez-vous créé la petite étincelle de départ avec les groupes citoyens naissants pour lancer la dynamique? Ça représente beaucoup de travail?**

Au début du projet, à partir de début 2023, il y avait un poste salarié de coordination qui était en lien avec les associations locales et a pu avoir du temps et l’énergie à mettre sur ce moment-là. Le fait d’être en lien avec des structures locales partenaires, qui avait des relais, déjà un lien de confiance avec des personnes et qui ont recommandé le projet a été super important !

Pour certains cas, ça a été plus long que d'autres. Même s'il y avait du relais localement, c'est des événements où parfois il n'y a pas tant de gens qui viennent. Des gens intéressés, mais qu’on ne revoit pas la fois suivante… C'est pas mal de temps, de propositions d'événements, de discussions avec les partenaires. C'est vrai que c'est de l'énergie aussi pour faire connaître le projet, qui plus est de le faire connaître à une diversité de publics.

* **Quelle relation avez-vous avec les structures sociales de votre département, de votre ville, de votre communauté d'agglomération, avec les épiceries sociales et solidaires, avec les travailleur.se.s sociaux ?**

Dans les partenaires du projet, depuis le début et encore aujourd’hui, il y a des associations ou des structures dans ce champ-là, notamment le GESMIP (Groupement des Épiceries Sociales de Midi-Pyrénées). On travaille beaucoup aussi avec les centres sociaux et des assos loales des différents territoires, c'est vraiment des partenaires-clés, à la fois sur le lien avec les personnes, sur faire connaître le projet. Là, avec certains partenaires qui sont là depuis le début, il y des liens forts qui se sont créés. C'est vraiment un aspect qui est super important pour créer de la confiance, aussi, avec les adhérent.e.s. Sans ça, je pense que le projet ne serait vraiment pas le même aujourd'hui.

Et sur les perspectives, c'est aussi des projets et discussions avec les partenaires. Par exemple, il y a l’idée avec le GESMIP de mener une expérimentation pour avoir un modèle mixte entre épiceries sociales et lieux 100% conventionnés.

* **Comment travaillez-vous avec elles? Est-ce qu’on vous envoie du monde? Est-ce que ces services-là vous font des prescriptions, comme un moyen de mieux s'alimenter, d'améliorer sa santé, *etc*. : par exemple, est-ce qu’on vous propose de transformer l'aide alimentaire qu'ils peuvent donner à certaines familles en cotisation à la Caiss’Alim?**

Oui, tout à fait, iIs ont pu orienter des personnes vers le dispositif.

Mais à ma connaissance, non il n’y a pas de prescription. C’est vrai que, en effet, dans l’idée ça pourrait être une piste, notamment pour lever le minimum de cotisation pour des personnes qui n’auraient aucun moyen financier ne pourraient pas participer en l'état. Ça permettrait du coup, qu'on puisse avoir peut-être des parcours, un jour, de personnes qui soient à l'aide alimentaire ou accompagnées par des structures et qui puissent petit à petit aller dans les caisses, *etc*., ou passer d'une épicerie sociale et solidaire une fois que c'est terminé, à une caisse d'alimentation, par exemple, pour avoir quelque chose de progressif.

* **Comment est structurée juridiquement et administrativement votre caisse? A quelle structure sont rattaché.e.s les salarié.e.s?**

Jusqu’au vote des statuts de l’association en septembre 2025, le projet était un ensemble de partenaires sans entité juridique propre. Le poste salarié de coordination était porté jusqu’au début de cette année par l’un des partenaires du projet. Il y a aussi certains partenaires qui mettaient à disposition du temps de travail de leurs salariés pour travailler sur le projet. Là, on est un peu dans un entre-deux, des personnes dans l'équipe de coordination sont à leur compte et qui participent sur la forme de prestations. Avec la création de l’association, l’idée est qu’elle puisse être structure employeuse.

* **Béa, en tant que participante, pourquoi as-tu rejoint la Caisse? Comment et pourquoi tu t’es investie et continues de le faire?**

Alors, je ne me suis pas investie dès le départ. Je n'étais pas dans les premières discussions. Moi, personnellement, j'ai assisté à une présentation de Sarah Cohen dans une librairie. Je ne sais plus exactement quel était le contexte. Il y avait une discussion autour de l'alimentation. Ce projet m'avait paru super intéressant.

J'ai toujours essayé de... L'alimentation saine, pour moi, c'est fondamental pour tout le monde. C'est une conviction qu'on ne peut pas... que tout le monde devrait pouvoir s'alimenter de manière saine. C'est une injustice que tout le monde ne puisse pas le faire. Ça me préoccupe beaucoup, personnellement. C'est une préoccupation quotidienne. Donc, ce projet me paraissait vraiment correspondre à ce que je ressens.

Après, je participe. Pour l'instant, pas énormément. Je participe à hauteur de ce que je peux, car je travaille aussi. Je fais partie du chantier communication externe, un des chantiers qui avait été discuté dans la présentation. C'est pour ça aussi que je suis là avec vous aujourd'hui, parce qu'on travaille là-dessus. Pour moi, c'était la première expérience aujourd'hui, puisque c'est la première fois que je fais cet effort de présenter le projet. La difficulté de s'approprier aussi le projet, alors qu'on ne se sent pas légitime non plus, forcément... Après, je participe aux AG. J'essaie d'aller le plus possible aux réunions mensuelles.

L'année dernière, pour moi, ça n'a pas été tellement possible. Cette année, c'était le plus possible. Je fais en fonction des moyens. On se rattrape.

Et là, plus récemment, je fais aussi référente des comptes en ligne, c'est-à-dire que créditer... C'est toute une expérience aussi. De créditer les comptes de chacun.e, pour que tout le monde ait 100 MonA sur son compte.

Ce que je trouvais super, c'est aussi de monter en connaissance, c'est-à-dire de vraiment savoir ce que ça veut dire de mettre tel produit sur tel champ, d'où viennent nos poulets, *etc.* J'ai appris des choses incroyables, des choses que je ne savais pas du tout, que tous les poulets venaient tous du même endroit, même si on essaie après de mieux élever les poulets avec une alimentation bio et des choses comme ça... De se rendre compte de tout ça, vraiment de se rendre compte de notre alimentation au quotidien et d’où on va.

C'était tout ça. C'est un peu complexe. Ça fait beaucoup de raisons.

* **Quels sont les effets positifs que vous avez remarqués, soit sur l'aval ou l'amont des filières, sur les personnes qui sont investies dedans?**

On a un peu plus d'éléments sur la partie pratique démocratique et les effets sur les personnes.

Sur la deuxième partie, plus d'analyse sur l'effet du système alimentaire. Dans les faits, même si on est 325 adhérent-es, pour près de 90 pros conventionné-es, l’impact reste faible.

Là, il y a un chercheur du CIRAD, Sébastien Levionnois, qui va faire des analyses sur la région, avec la caisse de Toulouse, celle de Montpellier et d'autres. On aura des éléments qui seront intéressants sur plusieurs caisses. Je pense que c'est peut-être encore plus intéressant à regarder à différents niveaux.

On en a parlé tout à l'heure, en fonction de où est implantée l'offre sur le territoire ça va beaucoup influencer où sont dépensées les MonA. Par exemple, sur les quartiers nord de Toulouse, il y a assez peu d'offre, pas vraiment de marchés, c’est difficile d'accéder à des producteur.ice.s en direct. Du coup, il y a beaucoup de MonA qui sont fléchées vers un Biocoop et une ferme qui sont proches.

A côté de ça, au sud, il y a beaucoup de marchés (c'est aussi trois communes). Donc, il y a une offre plus large de producteur-ices sur des marchés. C'est la caisse qui dépense le plus de MonA en direct auprès des producteur-ices.

Il y a tout un travail par les adhérents et adhérentes qui a été fait de cartographier un peu l'offre.

C'est vrai qu'on avait plein de producteur.ice.s productrices au sud, mais talés sur les marchés de trois communes, ce n'est pas évident car à des jours différents. Donc on a essayé de conventionner plusieurs pros sur un même lieu pour faciliter les achats.

Pour revenir sur le premier axe de recherche sur la partie pratiques démocratique et effet sur les personnes, on a vu que, par exemple, des pratiques qui étaient bien mises en place à la Caisse Alim, c'était pas mal d'efforts sur tout ce qui va être d’instaurer un cadre bienveillant, essayer d'accueillir les nouvelles personnes, laisser s'exprimer les gens quelle que soit son aisance ou pas, essayer de favoriser aussi d'être en petits groupes pour que tout le monde puisse participer selon ce qui est confortable pour elle ou lui. Questionner aussi les rapports de pouvoir dans la société et du coup dans les groupes. Il y a des personnes qui ont dit, par exemple, j'essaie de temps en temps de moins prendre la parole ou de laisser la place aussi à d'autres personnes. Et ça, ça contribue vraiment à ce que les personnes se sentent accueillies, reconnues, et qu'elles aient envie de participer. Il y a beaucoup d'efforts et d'attention qui sont mis là-dessus et qui permettent les autres phases aussi, après, de participation. Tout en gardant en tête qu'il ne faut pas non plus que ce soit une injonction à la participation.

En fait, on essaie de créer un cadre où si tu as envie de participer, que les choses soient mises en place pour que tu puisses le faire où que tu en sois, quelle que soit ta maîtrise de la langue française, etc. C'est pas parfait, mais en tout cas, on met beaucoup d'efforts là-dessus. Et ça, ça permet des effets vraiment sur les personnes de se sentir reconnues, de comprendre les sujets et de se sentir faire partie de quelque chose.

Et après, il y a toujours des choses qui sont un peu en tension en termes de temps. On aimerait avoir beaucoup plus de temps pour faire beaucoup plus de choses, favoriser l'appropriation, etc. Et du coup, que ce soit des personnes comme Béa qui se disent « vas-y, je vais me tester à aller présenter la caisse Alim », d'autres qui participent sur des événements, des personnes qui animent des parties de réunion.

On a quelques éléments aussi sur les habitudes alimentaires. On a fait un premier questionnaire en mai et le but, ce serait peut-être de le refaire pour voir aussi une évolution plus concrète. Sur à peu près 150 personnes qui étaient déjà dans le projet depuis plusieurs mois, 60% disaient que ça leur a permis de changer leurs habitudes d’achats (fréquentation de nouveaux lieux).

* **Ce n’est pas courant dans les caisses de conventionner des restaurants, comment ça se passe?**

**Est-ce que c'est la même grille que pour des points de vente ou chez des producteur.ice.s ? Sinon, sur quels critères se base ce conventionnement-là ? Sur leur approvisionnement exclusivement, ou bien , est-ce qu'il y a aussi les conditions de travail dans le restaurant qui sont prises en compte ?**

**Comment se sont passés les échanges avec le restaurant?**

Pour chaque type de professionnel, on a des guides d'entretien qui sont différents, donc un qui est plus pour les producteur.ice.s en direct, des questions un peu spécifiques aussi s'il y a de la transformation, par exemple, des guides pour les épiceries et magasins, pour les artisan.e.s-boulanger.e.s, *etc*. Et donc, du coup, il y a eu un travail aussi pour créer un guide spécifique qui décline un peu les critères. Les conditions de travail, oui, c’est inclus, comme c’est le cas pour les autres types de pros. Par exemple, sur les épiceries et magasins, c'est aussi un sujet qui est traité.

Il y a deux lieux qui sont conventionnés. Le premier qui a été conventionné, c'était un traiteur qui était sur des marchés au sud, donc qui se rapprochait un petit peu du guide qu'on avait sur la transformation. Et le deuxième qui a été conventionné, c'est un projet au nord de Toulouse qui s'appelle *Si ma cantine m’était contée* et qui est proche d'un partenaire du projet, et on a pu échanger sur les pratiques, etc.

* **Quelles sont les perspectives pour la Caiss’Alim, que ce soit à court terme sur la prochaine année, ou peut-être à long terme, s'il y a des grands chantiers ?**

Là, on a déposé les statuts, c'est que le “début” de mise en place de ces instances de gouvernance, dont certaines sont déjà en place depuis le début (comités citoyens) ou plus récemment (groupe de travail transverse aux 4 comités). A la prochaine Assemblée Générale,, on va voter le Conseil Collégial, qui sera tout nouveau. Tout ça, travailler sur le règlement intérieur, les adhésions… on est en plein dedans et ça va prendre encore quelques mois pour que ça se mette en place. C'est le gros sujet du moment !

Après, il y a aussi des réflexions autour du modèle économique. On essaie d'investir des pistes pour diversifier les sources de financement (groupe de travail qui a démarré avec des entreprises pour voir comment des entreprises pourraient cotiser en partie pour leurs salariés, …).

* **Comment s’est construit le groupe de travail sur les producteur.ice.s? Est-ce que c'est plus dans une démarche “d'aller vers”, pour créer un espace de discussion, ou est-ce que ça vient d’elleux ? Qui s'y implique par rapport à tous les points de vente qu'on mentionnait ? Est-ce qu'il y a une différence en fonction des types de production ou des types de points de vente conventionnés ?**

Je pense qu'il y a eu un mix entre certain.e.s pros qui avaient demandé ça, d’autres qui participent maintenant mais qui n'étaient pas forcément dans les gens qui l'avaient demandé au début, et une volonté de l'équipe de coordination de proposer ça, et voir si les gens s'en saisissaient ou pas.

Il y a tout type de pros qui participent, autant des épiceries-magasins que des producteur.ice.s. Mais ça dépend forcément du temps, c'est un facteur clé. Travailler dans l'alimentation, c'est déjà passer beaucoup de temps au travail, surtout pour les producteur.ice.s, mais pas que. Donc, on essaie qu'il y ait différentes modalités de participation, par exemple un mix entre présentiel et visio. Des fois, solliciter des personnes sous des formes de sondage, si on ne peut pas forcément participer en physique, ou sur le moment de la réunion. Donc, essayer de diversifier un peu ça, parce qu'en effet, le temps, c'est une variable importante.

Il y a des pros qui viennent aussi aux Assemblées Générales. Il y en a certain.e.s qui peuvent venir de temps en temps, ou une demi-journée. Iels sont aussi invité.e.s dans les autres commissions. Il y en a qui participent, par exemple, sur le groupe de travail sur le conventionnement. Au-delà de ce groupe de travail des pros conventionné.e.s, on va aussi les solliciter en direct si ça les intéresse sur certains sujets. Là, par exemple, dans cette dynamique d'harmonisation, on retravaille les guides d'entretien. Il y en a certain.e.s qui ont dit « moi, je veux bien échanger avec un petit groupe d'adhérent.e.s pour discuter des questions dans le guide, pour leur donner mon avis. »

Donc, des fois, il y a des modes de participation en dehors de ce groupe de travail dans le projet. Il y en a qui proposent des visites aussi. Donc, c'est assez varié, on teste !